



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de Le Mesnil-Villeman

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020

Nombre de Membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part à la délibération
11	11	11

Date de convocation 08 octobre 2020

Date d'affichage 22 octobre 2020
--

L'an deux mille vingt le quinze octobre deux mille vingt à 20 heures 30, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Le Mesnil Villeman, sous la présidence de **Mr AGNES Hervé**, maire, à la salle du « Rendez-vous des amis ».

Présents : **MM. LEBARBIER MARTIN Marina, MESNAGE Marie, BEAUFILS Brigitte, PREVEL François, PAYET Martine, MESNAGE Vincent, LENOIR Cécile, BEDOUIN Mathieu, LE THENO Virginie, BACHELOT Sophie.**

Absents : /

Absents ayant donné procuration : /

Mme Cécile LENOIR a été nommée secrétaire de séance.

Afin de respecter les mesures sanitaires suite à la crise du COVID 19, la séance s'est déroulée à la salle du « Rendez-Vous des Amis »

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour de la réunion :

- Salle communale – Fermeture suite aux mesures sanitaires prises par le gouvernement

Accord à l'unanimité de l'ensemble du conseil municipal pour le rajout de ce point.

2020 – 52 Révision des loyers pour l'année 2021

Le Conseil Municipal décide de procéder à la révision des loyers pour l'année 2021. L'indice de révision s'élève à 0.46 %. Le conseil décide de ne pas appliquer ce taux, mais décide la révision comme suit :

- Loyer de M. et Mme ASSELINE Eric : 399 €
- Loyer de M. et Mme MESNAGE Vincent : 439 €
- Loyer du logement de l'école des filles : 387 €

2020 – 53 Indemnités pour le gardiennage des églises communales

Conformément à la circulaire de la Préfecture du 7 avril 2020, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales reste équivalent à 2019 et est fixé à 120.97 €.

A l'unanimité le conseil municipal accepte de verser à l'abbé Lecam l'indemnité de 120.97 €.

2020 – 54 Convention-cadre d'accès aux Services Numériques de Manche Numérique

Monsieur le Maire donne lecture du mail et de la convention reçus le 6 avril 2020 concernant l'évolution des Services Numériques proposés par Manche Numérique.

Le syndicat mixte Manche Numérique a notamment pour objet, aux termes de ses statuts, de procéder à une mission d'assistance à la mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information et de la communication nécessaires au bon fonctionnement de l'administration. Celle-ci comprend entre autres, le système d'information au sens large, la partie réseau local, et aussi la partie télécommunications, ainsi que l'environnement métier.

Le syndicat mixte Manche Numérique est ainsi habilité à déployer des briques de services qui pourront être intégrées, mutualisées notamment la dématérialisation, la télétransmission, la télé-sauvegarde, les outils collaboratifs, ...

Ainsi, le syndicat mixte Manche Numérique est en capacité de proposer, à l'ensemble de ses membres ou à titre accessoire, à exercer au bénéfice des établissements publics locaux et groupements de collectivités exerçant leur activité sur le territoire de ses membres, des services numériques.

La présente convention a pour objet de définir les modalités et les conditions d'accès aux services numériques.

La présente convention est un cadre permettant ensuite de confier l'exécution des services numériques à Manche Numérique. Chaque prestation de services donnera lieu à signature de conditions particulières selon les modèles annexés à la présente convention-cadre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la convention-cadre d'accès aux Services Numériques de Manche Numérique
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents permettant la bonne exécution de cette affaire

2020 – 54 Travaux porte de l'église

La petite porte de l'église ne se ferme que difficilement par moments. Il serait souhaitable de refaire le rejet d'eau et de la repeindre. Marina doit voir avec Eric Desmares.

2020 – 55 Salle communale – Tarifs vins d'honneur

Le conseil à l'unanimité fixe les tarifs pour un vin d'honneur :

- Commune : 35 €
- Hors commune : 50 €

2020 – 56 Salle communale – Fermeture suite aux mesures sanitaires prises par le gouvernement

Suite aux mesures sanitaires gouvernementales, il est décidé à l'unanimité de fermer la salle communale jusqu'au 30 novembre 2020. Les réservations déjà enregistrées vont être annulées.

2020 – 57 Travaux logement école des filles

Le conseil municipal à l'unanimité décide de faire des travaux minimums, à savoir : l'isolation, le plancher de la salle, les toilettes à l'étage et la fenêtre de la salle de classe.

2020 – 58 PLUi, transition écologique et mobilité

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les objectifs en termes de transition écologique et de mobilité.

En ce qui concerne le PLUi qui devrait être opérationnel en 2023, le conseil municipal à l'unanimité désigne un référent communal (M. Hervé AGNES, maire) et un référent technique et administratif (Mme Michèle Landeau, secrétaire de mairie).

Questions diverses :

- Réglage de l'éclairage public : 6 h 30 - 8 h 30 et 17 h 30 – 22 h 30

- Croisement des Fontaines : le dossier est en cours avec le Département
- M. Leboucher, exploitant de la carrière, va être contacté pour l'éventualité d'un muret paysager en pierres de Beauchamps
- M. Leboucher demande 3 m3 d'eau pour réengazonner l'entrée de la carrière. M. le Maire va le recontacter pour plus de renseignement.
- Un tri et un débarras de nombreux documents, objets et meubles divers doit être fait d'une part à l'école des filles, et d'autre part à l'étage de la mairie.
- Chemin du Vassey : les habitants demandent une meilleure visibilité, le Département suit le dossier. En ce qui concerne les devis présentés par Vincent concernant les chemins du Vassey, Dragueville et l'Orail, d'autres devis seront demandés.
- En raison des mesures sanitaires, et en remplacement du repas des cheveux blancs qui ne pourra avoir lieu, un panier repas pourrait être offert.
- La boîte aux lettres de la mairie, dont l'intérieur est souvent trempé en cas de fortes pluies, sera tournée d'un quart de tour.
- Le blog de la mairie connaît un fort succès de fréquentation.
- Une commerçante qui a un projet de tournée sur la commune a contacté la mairie.
- Marina souhaiterait que la partie du chemin communal menant à sa propriété soit encaissée.

L'ordre du jour étant achevé, la séance a été levée à 23 h 45.

AGNES Hervé	LEBARBIER MARTIN Marina	MESNAGE Marie
BEAUFILS Brigitte	PREVEL François	PAYET Martine
MESNAGE Vincent	LENOIR Cécile	BEDOUIN Mathieu
LE THENO Virginie	BACHELOT Sophie	